à mon ami Bourneville
souvenir affectueux
Jousset de Bellesme

NOTES ET SOUVENIRS SUR CLAUDE BERNARD

Par M. Jousset de Bellesme

Professeur à l'École de Médecine de Nantes [1].

Messieurs,

Il y aura bientôt vingt-trois ans que le hasard des événements me mit en relation avec Claude Bernard. Il était alors dans tout l'éclat de sa renommée et attirait l'attention du monde entier par des découvertes aussi éclatantes que multipliées.

Depuis cette époque jusqu'au moment de sa mort, je lui suis resté attaché par les liens de maître à disciple et, je puis le dire, malgré la différence d'âge qui nous séparait, par les liens plus étroits encore d'une sympathie qui devint bientôt une inaltérable amitié.

Je ne puis donc, je crois, messieurs, mieux employer l'heure présente qu'à vous entretenir de cette grande figure, que j'ai vue de bien près et qui au milieu de la décadence presque générale des sciences françaises, fruit de la centralisation officielle des précédents régimes politiques, a jeté sur notre patrie un de ces rayonnements qui ont fait oublier un instant aux autres nations la distance alarmante qu'elles avaient mise entre elles et nous.

J'avais rencontré dans un voyage que je fis à Naples, étant encore étudiant, un chimiste récemment enlevé à la science, Salvatore di Luca, qui occupait la chaire de chimie à l'université de cette ville. Il venait régulièrement à Paris, aux vacances, travailler au Collège de France, avec M. Berthelot, dont la réputation grandissante attirait l'attention de l'étranger. C'est dans une de ces allées et venues de laboratoire que je fus présenté à Cl. Bernard par M. Berthelot.

La première fois que je mis le pied dans le couloir étroit et humide qui porte le nom de laboratoire de physiologie du Collège de France et d'où sont sorties de si grandes découvertes je fus frappé du spectacle inaccoutumé qui s'offrait à mes regards.

Debout devant sa table à vivisections, la tête couverte d'un chapeau à haute forme d'où s'échappaient de longues mèches grisonnantes,

1. Le discours de M. Jousset de Bellesme que nous reproduisons ici avait été composé pour être lu à la séance de rentrée de l'Ecole de médecine de Nantes. Nous exposons plus loin les motifs qui ont porté M. le ministre de l'instruction publique à en ordonner la suppression.

le cou entouré d'un cache-nez qui ne le quittait guère, Cl. Bernard, un peu courbé déjà, plongeait tranquillement les doigts dans l'abdomen ouvert d'un gros chien qui poussait des gémissements lamentables. C'était l'époque où il recherchait le sucre dans le sang de la veine-porte et des veines sus-hépatiques.

Il tourna vers moi son regard très paternel, me priant d'attendre un moment, puis continua sa recherche.

Cela ne dura qu'un instant, mais ce spectacle est resté présent à ma mémoire dans ses moindres détails. Un jour cru et blafard de novembre tombait d'en haut sur la table, plaquant de grandes taches d'une lumière grise sur les intestins du chien à demi sortis de leur cavité et frémissants sous l'impression de l'air. Devant la table de couleur sombre, percée de trous, parsemée d'instruments brillants épars au milieu d'éponges ensanglantées et de cuvettes en verre remplies d'une eau rose comme du sirop de groseille, Cl. Bernard, indifférent à tout cet entourage, penché au dessus du chien, continuait sa recherche. Ses mains couvertes de sang allaient et venaient au milieu des entrailles.

J'étais jeune encore, non familiarisé avec le spectacle des vivisections, un peu effrayé par cet attirail et surtout secoué par je ne sais quoi de solennel qui émanait de ce silence, au milieu duquel la respiration haletante du chien prenait des proportions énormes.

Je contemplais l'opérateur. Une lumière rasante dessinait ses yeux un peu gonflés, accrochait l'arête du nez et s'effaçait autour d'une bouche large, mais puissante, dominant un menton superbe. Il achevait de lier quelque chose avec un fil, et l'animal venait de faire un soubresaut de douleur ; il se tourna alors vers moi avec un calme affectueux, essuyant ses mains.

« Vous voulez étudier la physiologie, me dit-il; cela ne vous mènera à rien, je vous le prédis. Si vous aimez la science pour elle-même, c'est différent; autrement, terminez votre médecine et faites de la clientèle. N'attendez rien de la physiologie que des satisfactions personnelles. Ce n'est pas une carrière; elle n'est pas acceptée officiellement et n'a pas de débouchés. Tout le monde se croit physiologiste, les médecins et surtout les zoologistes. »

Je restais un peu confus, l'écoutant avec attention et plaisir, mis à mon aise d'ailleurs par son grand air de bienveillance et son sourire plein de bonté, mais un peu déconcerté en moi-même par ces singuliers encouragements.

Derrière lui, le chien haletait toujours. Mais, une fois lancé sur la physiologie, il ne tarissait guère. Il m'expliquait ses idées sur

la formation du sucre, les points qu'il espérait éclaircir prochainement.

Puis d'un geste de tête amical : « Eh bien, suivez le cours; venez au laboratoire. »

Je remerciai et me retirais. quand au moment de fermer la porte, quittant son expérience du regard, il leva les yeux de mon côté : « Avez-vous lu Descartes? le *Discours de la méthode?* Lisez-le, relisez-le. »

Messieurs, tout Claude Bernard est dans ces derniers mots.....

Je n'entreprendrai certes pas de vous peindre entièrement une personnalité aussi colossale, car, quelque bienveillance que vous accordiez à l'intérêt de mon sujet, cela dépasserait de beaucoup les bornes. J'aurais à vous montrer successivement Cl. Bernard physiologiste, expérimentateur, philosophe, chef d'école, etc. Je ne veux m'attacher ici qu'à vous entretenir de souvenirs tout personnels, de ces choses fugitives que le temps emporte, si l'on ne prend un soin pieux de les recueillir. Je veux vous montrer surtout quelle relation de parenté étroite unit Cl. Bernard à Descartes. Ce rapport n'a pas été indiqué suffisamment par ses biographes. Je vous dirai aussi quelques mots de l'homme privé. Je l'ai vu d'assez près pour pouvoir apprécier son caractère, et je crois que parmi ses élèves personne n'est entré plus avant dans son intimité qu'Armand Moreau et moi. Trop souvent, je le sais, la mémoire des grands hommes n'a rien à gagner à ces exhibitions, mais dans le cas présent je serai trop heureux de vous faire toucher du doigt les qualités intimes de cet homme si supérieur en toutes choses, chez qui le cœur était à la hauteur du génie.

A l'époque vers laquelle je reporte mes souvenirs, Cl. Bernard avait quarante-cinq ans. Un grand nombre de ses magnifiques travaux étaient achevés. Après avoir assisté pendant plusieurs années avec étonnement à cette inépuisable série de découvertes, je lui témoignais un jour ma surprise de tant de fécondité et lui demandais en riant au moyen de quel secret il pénétrait si facilement les choses les plus cachées à nos regards. « Ne cherchez pas, me dit-il; rien n'est plus simple, « rien n'est moins mystérieux. Mon secret est à la portée de tous. « Quand j'étais, jeune homme je me suis nourri avidement de la « lecture de Descartes. Son *Discours de la méthode* surtout satisfaisait « entièrement mon esprit et me passionnait. Ses règles m'ont semblé « si justes que j'en vins à penser avec lui qu'on pourrait arriver à ré- « soudre toutes les questions en les observant strictement. J'ai essayé, « et vous voyez que cela m'a réussi. Je me suis astreint de bonne heure

à faire passer toutes mes idées par la filière des quatre règles de la méthode, et soyez sûr que c'est là la clé de toutes les sciences et la source de toutes les découvertes. »

Vous les connaissez, messieurs, ces règles du *Discours de la méthode*; la première surtout peut certainement être regardée comme le fondement même des sciences :

« Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie qu'on ne la connaisse « évidemment être telle, éviter soigneusement la précipitation et la « prévention dans ses jugements. »

Sans l'observation absolue de ce précepte, aucune science ne saurait exister. Et cependant cette première règle, si logique, si rationnelle, dont toutes les découvertes de Cl. Bernard proclament l'heureuse influence et la nécessité, n'est-elle pas trop souvent méconnue? C'est qu'il faut une certaine force de caractère pour s'accoutumer à regarder de ce biais toutes choses.

De plus, il est des sciences, comme la médecine, où l'on trouve difficilement à l'appliquer, parce que la somme des faits acquis y est si petite que l'incertitude règne encore en maître dans le traitement des maladies. Néanmoins on se trouve dans l'obligation d'agir, bien qu'on ne soit que fort peu éclairé bien souvent sur l'affection elle-même et sur les effets du médicament qu'on va administrer.

Ce conflit entre la nécessité d'agir et notre ignorance, Descartes l'a d'ailleurs prévu quelques pages plus loin. Il a parfaitement compris que dans l'état peu avancé de la plupart des sciences c'eût été se condamner trop souvent à l'inaction que de suivre exactement sa première règle.

Aussi la modifie-t-il pour la pratique de la vie. « Et ainsi, ajoute-t-il, les actions de la vie ne souffrant souvent aucun délai, lorsqu'il n'est pas en notre pouvoir de discerner les plus vraies opinions, nous devons suivre les plus probables, et, même encore que nous ne remarquions point davantage de probabilité aux unes qu'aux autres, nous devons néanmoins nous déterminer à quelques-unes et les considérer après non plus comme douteuses en tant qu'elles se rapportent à la pratique, mais comme très vraies et très certaines. »

C'est d'ailleurs ce que font généralement les médecins.

Mais, dans les recherches de science pure où la nécessité n'intervient pas, nous ne devons pas nous écarter du premier principe. Celui dont l'esprit est véritablement dressé aux recherches scientifiques par la méditation *Du discours de la méthode* fera toujours cette réserve, aura toujours présente à l'esprit cette règle et gardera ses croyances pour les faits bien démontrés, en tenant le reste pour des hypothèses su-

jettes à variation. Personne n'observait plus fidèlement que Cl. Bernard cette discipline intellectuelle. Il remettait sans cesse à l'examen ses idées, ses propres découvertes, tout ce qui lui semblait le mieux acquis, prêt à l'abandonner pour peu que cela ne lui parût plus rigoureusement exact. Il était arrivé ainsi à une indépendance d'esprit merveilleuse, et dans ses travaux jamais il ne fut gêné par une idée préconçue. Bien différent de ces savants qui font des expériences pour établir leurs hypothèses et ne voient dans les faits que ce qui confirme leurs théories, Cl. Bernard se laissait dominer par les faits sans jamais chercher à les plier à sa fantaisie.

Il est en effet dans les sciences deux choses qu'on ne doit pas mettre sur la même ligne. Un trésor de faits acquis, bien démontrés, qui nous servent de base et de point d'appui dans les recherches que nous faisons pour parvenir à la détermination de l'inconnu et tout un échafaudage d'hypothèses, de suppositions que nous élevons sur ces faits et qui ne sont autre chose que des vues de notre esprit, des interprétations que nous donnons aux faits, interprétations qui sont sujettes à des changements perpétuels.

Bien des gens qui ne vont pas au fond des choses et ne font point cette différence, s'imaginent que la science n'a rien de stable, parce qu'ils n'en envisagent que cette partie flottante. Ils voient la théorie des humeurs faire place à la doctrine de l'irritation, la saignée remplacer les dépuratifs et tomber elle-même dans l'oubli, la vaccine opérer des merveilles, puis entrer dans la période de discrédit. Il n'y a rien dans toutes ces métamorphoses qui soit de nature à surprendre un esprit bien préparé. Je dirai même que c'est dans ces révolutions que la science fait voir toute sa grandeur, son détachement du parti pris, l'impassibilité avec laquelle elle passe d'une hypothèse à une autre hypothèse, ne se souciant que médiocrement des explications humaines, semblable à l'aiguille aimantée qui dans ses oscillations cherche perpétuellement le pôle, comme elle-même cherche la vérité.

Je me plais à le répéter, le grand mérite de Cl. Bernard, c'est d'avoir toujours tenu ces variations de l'hypothèse à leur juste valeur et de n'avoir jamais établi de confusion dans son esprit sur ce point. Aussi tous ceux qui l'approchaient étaient-ils frappés de la lucidité d'esprit avec laquelle il pénétrait, sans s'égarer, au cœur même des questions scientifiques les plus ardues, ne prenant jamais le change, faisant en deux mots la part des faits acquis et celle de l'hypothèse. Jamais, à cause de cela, esprit critique ne fut comparable au sien.

Un des points où l'on voit le mieux l'influence cartésienne se mani-

fester dans l'œuvre de Cl. Bernard, c'est lorsque le grand physiologiste formule le principe du déterminisme.

Le déterminisme dans les sciences est une opération de l'esprit par laquelle on analyse avec soin toutes les conditions dont le concours donne naissance à un phénomène. Quand toutes les conditions d'existence d'un fait sont connues, l'homme est maître de ce fait, il le possède, il l'a conquis sur la nature, il peut le reproduire à son gré. Quand nous ajoutons un nombre à un autre nombre, nous en obtenons un troisième; c'est là un fait dont les conditions sont aussi simples que possible, puisqu'elles sont réduites à deux; aussi dans les mathématiques possédons-nous la vérité d'une manière qui nous touche plus immédiatement que dans aucune autre science. De l'acide nitrique, un peu d'argent, une certaine quantité d'eau et une certaine température, voilà quatre conditions qui, lorsqu'elles se trouvent réunies, donnent naissance à un corps nouveau sensible à la lumière. Et chaque fois qu'il plaira à l'homme de réunir ces quatre conditions, il reproduira le même corps. Voilà un phénomène dont le déterminisme est complètement connu; mais, pour en arriver là, il a fallu d'abord étudier une à une chacune de ces conditions, de manière à connaître son déterminisme à elle-même. Il a fallu savoir ce qu'est l'acide nitrique, l'argent, être maître de les préparer à volonté. Si maintenant, au lieu de quatre conditions, un phénomène en exige dix, vingt, trente, cent, pour se produire, comme c'est le cas dans les phénomènes d'ordre biologique, alors le déterminisme en devient extrêmement compliqué. Comme dans le cas précédent, ce n'est que peu á peu, pas à pas, en étudiant isolément chacune de ces conditions si multiples et en les déterminant l'une après l'autre, que nous pourrons arriver à la connaissance complète de ces phénomènes. Mais que de temps encore s'écoulera avant que nous n'ayons débrouillé ce chaos qui s'appelle un organisme. Le jour où nous l'aurions soumis à un déterminisme complet, l'homme sera maître de la maladie et de la santé; non de la vie et de la mort, car la nécessité de subir une évolution paraît être une loi naturelle inéluctable.

L'action sur la nature et au profit de l'homme, tel est messieurs, le but suprême et élevé des sciences expérimentales. Sans doute la contemplation des choses qui nous entourent, l'étude spéculative des corps qui composent l'univers ne manquent ni d'importance ni de grandeur. Mais cela ne nous suffit pas. L'homme éprouve un besoin de domination, il a un désir inassouvi d'asservir toute chose à ses besoins et d'utiliser au gré de ses volontés les lois naturelles. La marche à suivre dans cette conquête, c'est le déterminisme, dont Cl. Bernard nous a

donné la formule comme Descartes nous avait donné les règles de sa méthode. Mais voyez, messieurs, quel rapport étroit entre cette formule du déterminisme tel que je viens de vous l'exposer dans sa nudité et la seconde règle de Descartes : « Diviser chacune des difficultés à examiner en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre. »

Ces parcelles, ne sont-ce point là les conditions que le déterminisme a en vue ? Eh ! sans doute ; mais n'est-ce pas admirable de voir ces deux grands génies se confondre, se rencontrer, s'égaler dans l'effort suprême de leur haute intelligence et partis de deux points bien différents, Descartes de sa méditation, Cl. Bernard de l'expérimentation, arriver tous deux au même critérium de certitude, au même hommage rendu à la vérité.

Si j'insiste autant sur ces analogies entre Descartes et Cl. Bernard, c'est qu'elles n'ont rien qui soit de nature à porter atteinte au mérite de mon maître. Le progrès réalisé par la formule du déterminisme est aussi grand que celui que le *Discours de la méthode* a fait franchir à l'esprit humain au dix-septième siècle. Descartes avait placé le critérium de la certitude dans l'évidence ; mais il n'avait pas suffisamment précisé la condition de l'évidence. Elle n'est qu'une simple opération de l'esprit, et par conséquent sujette à des variations suivant le logis qu'elle habite. Le sentiment intime de l'évidence n'a donc en lui-même aucune valeur réelle comme critérium de certitude, parce qu'il peut se produire aussi bien et avec autant de force dans l'erreur que dans la vérité. N'en voyons-nous pas des exemples journaliers ?

Ce qui fait la gloire de Cl. Bernard, c'est d'avoir rétabli le critérium de la certitude sur sa véritable base, sur le fait matériel, sur le phénomène observable, déterminable, vérifiable sans cesse par l'expérience. « La méthode expérimentale, dit-il, ne fait pas autre chose que porter « un jugement sur les faits qui nous entourent à l'aide d'un critérium « qui n'est lui-même qu'un autre fait déposé de façon à contrôler le jugement et à donner l'expérience. Prise dans ce sens général, l'expérience est l'unique[1] source des connaissances humaines. » (*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, page 24.)

Ainsi, dans l'avenir, il ne suffit plus qu'une chose nous paraisse évidente pour être vraie, cette sensation d'évidence doit être soumise au critérium des faits, au contrôle du déterminisme. On peut dire que c'est là une ère toute nouvelle qui s'ouvre dans les annales de l'esprit humain. Les règles de Descartes avaient mis à néant l'ancienne mé-

1. Cl. Bernard, comme on le voit par ce passage, rejette absolument la doctrine des idées innées et se sépare ainsi de l'école spiritualiste.

taphysique; le déterminisme de Cl. Bernard a donné le coup de grâce à la philosophie en général, en montrant qu'il ne faut pas donner aux spéculations de notre esprit la même valeur qu'aux faits, et qu'en dehors de ces derniers on ne peut bâtir que sur du sable.

Non seulement Cl. Bernard s'est astreint à l'observation étroite des règles formulées par Descartes dans son *Discours de la méthode*, mais il n'est pas resté indifférent et étranger, comme l'ont fait tant de savants en France, au grand mouvement scientifique du XIXe siècle. Les lois de permanence de la force et de la matière, les lois de l'évolution des êtres vivants frappèrent par leur justesse et leur portée. Il les accueillit avec empressement et dut à cet accueil sa plus belle découverte, celle de la glycogénie.

Il y avait longtemps qu'on savait en médecine que dans certaines maladies l'urine renferme du sucre. Mais on croyait que ce sucre était une conséquence d'un état pathologique. Il n'était venu à personne l'idée qu'il peut y avoir du sucre dans l'économie chez un homme sain, si ce n'est le sucre ingéré avec les aliments. Encore moins avait-on eu cette idée que nos organes fabriquent du sucre de toutes pièces. Cl. Bernard l'eut, cette idée; mais savez-vous d'où il l'avait tirée? Et je vous raconte ce fait pour vous montrer la force d'un principe et la puissance des déductions logiques dans les sciences. Il l'avait tirée du grand principe universellement admis aujourd'hui de la permanence de la matière. *Rien ne se crée*, *rien ne se perd* dans la nature. Et appliquant cette loi, d'une manière bien détournée sans doute, mais néanmoins heureuse, à cette question du diabète, il en vint à se demander si le sucre était réellement créé par cette maladie, comme on le pensait, ou si il n'y avait pas là simplement l'exagération pathologique d'un état physiologique normal et permanent. Ce simple point d'interrogation fut le point de départ de sa plus grande découverte.

Or, messieurs, cette idée qu'aucun produit nouveau n'apparaît dans l'organisme, mais qu'il ne s'y fait que des exagérations d'éléments primitivement existants, est une des idées auxquelles l'avenir le plus fécond est réservé en médecine. Cl. Bernard non seulement l'a formulée, mais il a donné un exemple des plus éclatants de sa justesse en l'appliquant à l'étude de la glycogenie. Les progrès de l'anatomie pathologique et de l'histologie nous ont montré depuis que le carcinome, le tubercule, dont les anciens médecins avait fait des entités morbides, ne sont, comme le diabète, que le développement anormal de choses primitivement existantes dans l'économie, en un mot que dans ces maladies aucun élément nouveau n'apparaît, qu'il n'y a que de simples hyperplasies.

Ce principe si fécond, si rationnel, dont vous apercevez sans doute la justesse et les conséquences, est aujourd'hui méconnu par une école qui remplit le monde savant du fruit deses théories, plus retentissantes que durables. Le chef de cette école, sans tenir compte de la complexité des phénomènes biologiques, a cru pouvoir rapporter à une cause unique cherchée en dehors de l'organisme l'étiologie des maladies infectieuses. Il a formulé ce principe, qu'on ne pourrait concevoir une maladie contagieuse sans un microbe spécial la déterminant.

Une idée aussi absolue et en même temps aussi simple a nécessairement eu le privilège dont jouissent toujours ces sortes d'hypothèses, dont le plus grand mérite est d'expliquer tout en quelques mots. Il est à remarquer que toutes les fois qu'une de ces théories qui semblent livrer la clef de toute les choses a été émise, elle a entraîné facilement la masse des esprits qui ne vont pas au fond des faits. Qui ne se rappelle l'engouement avec lequel ont été accuellis la phrénologie de Gall, le parasitisme de Raspail, qui avait bien des points communs avec la théorie des microbes, et la doctrine de Broussais sur l'inflammation.

Les esprits qui ont émis ces hypothèses ingénieuses, regardées comme des vérités par presque tous les esprits de leur temps, n'ont pas médité la troisième règle de Descartes : « Conduire par ordre ses pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés jusqu'à la connaissance des plus composés. » Ils ne se sont pas souvenu qu'on n'arrive pas à la connaissance scientifique et fructueuse des faits les plus composés sans avoir d'abord passé par la connaissance des plus simples, et dans l'état actuel rudimentaire des sciences médicales et biologiques on peut dire qu'il est insensé de prétendre parvenir à percer d'emblée le mystère qui enveloppe l'étiologie des maladies virulentes, parce que cela suppose une connaissance des propriétés physiologiques des liquides de l'économie et du développement des éléments cellulaires que nous ne possédons pas. Nous ne sommes pas en biologie sur un de ces théâtres où d'un coup de baguette, fût-ce même d'une baguette officielle, on puisse se flatter de dissiper instantanément toutes les ténèbres de l'inconnu. Aussi les théories qui simplifient à l'extrême des choses aussi complexes de leur nature doivent-elles s'attendre à rencontrer tout d'abord de la méfiance de la part des hommes de science.

On peut donc, sans être prophète, affirmer que si le grand principe qui a fait découvrir à Cl. Bernard la présence physiologique du sucre

dans l'organisme, subit aujourd'hui, quelques années seulement après sa mort, une éclipse momentanée, nous le verrons reparaître plus tard, reprendre la place importante qui lui est due dans les sciences biologiques et continuer à donner ses fruits. C'est en appliquant à l'étude des maladies virulentes les règles du déterminisme qu'on parviendra seulement à en pénétrer la nature. C'est dans notre propre organisme que la cause en doit être cherchée et non au dehors. C'était la conviction intime de Cl. Bernard, et je ne suis sur ce point que le traducteur fidèle de sa pensée.

Le microbe, lorsqu'il existe réellement, n'est qu'un épiphénomène, et ce ne serait pas trop s'avancer que de prétendre qu'aucun élément nouveau m'intervient ni dans la variole, ni dans la scarlatine, ni dans le tubercule, mais qu'il ne se fait dans ce cas que des exagérations, des proliférations d'éléments normaux, qui, sous l'influence de conditions tout à fait obscures, évoluent d'une manière inusitée. Ce sont ces conditions que la physiologie et la pathologie doivent s'occuper de préciser et de déterminer pour résoudre ce grand problème.

Les revendications que nous élevons ici au nom de la science et des principes auxquels elle doit ses plus grands progrès, je ne puis les exposer en ce lieu sans me souvenir qu'à l'époque où les doctrines de Broussais étaient dans tout leur éclat un de nos compatriotes dont le nom est devenu célèbre, Laënnec, soutint aussi la même cause et eut à lutter au nom des mêmes principes contre les mêmes entraînements, tant il est vrai que dans ses erreurs l'humanité suit fidèlement la même ornière.

Il est donc plus nécessaire que jamais, au milieu de l'entraînement presque général, de protester contre de pareilles tendances, afin que la postérité ne puisse pas supposer que l'esprit scientifique français dans les dernières années du XIX[e] siècle ait été frappé d'une cécité telle qu'il ait pu oublier jusqu'aux principes qui ont fait sa gloire dans la première moitié de ce siècle [1].

1. Je ne puis citer ici les noms de tous les savants qui ont combattu la théorie des microbes. Les principaux sont MM. Berthelot, P. Bert, C. Robin. J'emprunte au remarquable article de ce dernier sur les *Germes*, publié récemment dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* de Dechambre, le jugement suivant :

« Ces hypothèses concernant la cause parasitaire de maladies générales semblent toutes émises pour chercher à tourner la difficulté qui est représentée par la connaissance de ce en quoi consiste l'organisation et de ce que sont les différentes formes élémentaires sous lesquelles se présente la substance organisée. En d'autres termes, ce qu'il y a de moins connu de leurs auteurs, c'est la substance attaquée, c'est-à-dire ce qui devrait être d'abord étudié. Ces théories ne seront acceptables que lorsqu'elles seront produites par des savants aussi familiers avec la connaissance de ce qu'offre d'essentiel l'état d'organisation qu'avec celle des cryptogames. »

C. Robin (*Dictionnaire encyclop. des sc. médic.* article GERME, p. 612.)

« La cause des troubles morbides est due à des changements survenus dans la quantité et la nature des principes immédiats de la substance même des tissus et des humeurs. Ce sont alors ces altérations qui rendent possible le développement de spores de très petit volume. La multi-

Nous ne sommes pas si loin de Descartes, messieurs, que vous pourriez le supposer; nous venons seulement de voir ce qui advient quand on s'écarte des règles de la méthode, et je vous ai déjà dit que la source du génie de Cl. Bernard était de les avoir toujours observées.

Je pourrais vous donner des preuves plus multipliées du rapprochement de ces deux grands hommes; mais je dois me borner. Après ce que je viens de vous dire, elle seraient superflues. D'ailleurs vous les trouverez innombrables et évidentes dans la lecture des œuvres de Cl. Bernard et surtout dans son *Introduction à la médecine expérimentale.*

Ne croyez pas qu'un commerce aussi assidu avec ce grand génie n'ait eu d'influence que sur la direction scientifique de l'esprit de Cl. Bernard. Je dois vous montrer maintenant que cette intimité a imprimé au caractère et aux opinions philosophiques de mon maître un cachet tout spécial et que, sans s'en rendre compte, Cl. Bernard avait fini par penser, par écrire et par sentir exactement comme le solitaire de La Haye.

Descartes a été assez mal compris jusqu'ici pour qu'un mot d'explication soit nécessaire. La philosophie qui a porté le nom de philosophie cartésienne n'a que fort peu de rapport avec ce grand homme. Elle est l'œuvre de disciples qui n'avaient pas compris leur maître.

Il est rare que le génie n'ait pas ses faiblesses. Descartes en avait une, qu'il avoue ingénuement dans son livre.

Ce grand oseur était doublé d'un caractère timide dans la pratique de la vie. Il nous raconte qu'il était allé à La Haye pour travailler plus tranquillement, mais il y a bien des coins de France plus tranquilles que la Haye. Nous lisons aujourd'hui facilement à travers les lignes. Se sentant porteur d'idées aussi redoutables que le tonnerre, il en craignait l'explosion. Il s'était refugié à La Haye sous prétexte de travail, parce qu'il s'y sentait mieux à l'abri de l'intolérance et du fanatisme catholiques. On brûlait encore les hérétiques en 1637, et Descartes n'avait point de goût pour le fagot. Tout respire dans sa conduite les précautions les plus excessives. Non seulement il s'expatrie, mais il enveloppe sa pensée de réticences et de soumissions qui nous paraissent aujourd'hui aussi illogiques qu'exagérées.

Il fait plus : après avoir formulé les règles qui donneront le coup de grâce définitif aux religions et aux philosophies, il noie ces

plication des végétaux microscopiques est un épiphénomène et non la cause déterminante et spécifique même. La présence du parasite végétal est une complication prise pour la cause. »

(Ch. Robin, *Hist. nat. des végétaux parasites de l'homme*, p. 287.)

« Il est de toute évidence que ces microphytes ne sont que des épiphénomènes, que le changement des liquides du corps se fait avant qu'on puisse découvrir la moindre trace de leur présence. »

(T.-R. Lewis, trad. franç., Paris, 1880, p. 88 et 93.)

pages fulgurantes dans une démonstration de l'existence de Dieu et dans un système de physique métaphysique où tout est en contradiction avec ses propres règles et avec les faits les plus palpables. Peut-on supposer qu'après avoir inventé un instrument si admirable, d'où sont sorties les sciences modernes, il ait été inhabile à le manier? Cela est peu admissible. Il est infinement plus probable que, dominé par son caractère craintif, il s'est plu à dissimuler ses grandes pensées, qu'il ne jugeait point aptes à être comprises par les esprits de son temps, — c'est lui-même qui l'avoue, — et à donner satisfaction aux erreurs de son époque par deux morceaux philosophiques et religieux qu'il savait bien que la postérité séparerait un jour avec soin de ses propres œuvres. C'est là la seule explication plausible qu'on puisse donner du *Discours de la méthode*, où dans une première partie Descartes pose les règles qui servent à parvenir à la connaissance de la vérité et où dans une seconde partie, entreprenant de donner le change sur leur véritable portée, il les viole outrageusement.

Il a jugé qu'il suffirait à sa gloire d'avoir formulé ces quatre règles, et qu'après avoir tant fait pour la postérité il pouvait sacrifier le présent à sa tranquillité et faire toutes les concessions pour passer paisiblement le reste de ses jours dans la méditation.

Ce qui montre bien que cette explication est la seule vraisemblable, c'est que Descartes ne voulait publier son *Discours* qu'après sa mort et qu'il y fut forcé par les indiscrétions de ses amis.

Les craintes du grand philosophe pouvaient être fondées. On ne jouissait nullement au XVIIe siècle de la liberté d'opinion et de plume que nous possédons au XIXe. Aussi est-il surprenant de voir que, sans tenir compte de l'immense différence des deux époques, Cl. Bernard ait observé à peu de chose près la même réserve que Descartes dans la manifestation de ses opinions. Ce n'était certainement pas par crainte du fagot. Il n'y a plus heureusement de bûchers de nos jours, mais il y a encore l'Académie-Française. On ne craint plus d'être brûlé vif, mais peut-être craint-on encore de n'être pas académicien. Fut-il exempt de cette faiblesse? Je le crois, sans oser l'affirmer. Mais quand il l'aurait eue? Quel est le soleil qui peut se flatter de n'avoir pas quelques taches ?

Ce qui me porte à croire qu'il y avait plutôt dans cette réserve une question de tempérament acquis, c'est qu'elle a été constante. Il l'a gardée aussi bien dans ses premiers écrits que dans les derniers. Elle n'est d'ailleurs que très superficielle, et, quand on le lit avec quelque attention, on s'aperçoit facilement que nul esprit ne fut plus libre, plus libéral, plus avancé en toutes choses, et que personne n'en a fait moins

d'étalage. Il avait pour tout ce qui est manifestation extérieure, mise en scène, une horreur invincible; mais l'origine de cette disposition à ne pas s'affirmer et à envelopper d'un voile transparent d'ailleurs ses propres opinions, était bien certainement dans cette influence cartésienne qui le poursuivait en toutes choses, même inconsciemment. Il est facile, très facile à celui qui lit ses ouvrages et qui les médite, de juger du fond de ses pensées en toutes choses. Sur la philosophie, sur la religion, sur la politique, sur le patriotisme, il a manifesté en maints endroits ses tendances, et elles sont aussi sages et aussi avancées que possible. Aussi a-t-il fallu de la part d'un prédicateur bruyant une confiance bien solide dans l'ignorance du public pour essayer après sa mort de revendiquer au nom de l'Eglise catholique un esprit qui ne s'est jamais incliné que devant les lois naturelles. Je le répète, quiconque a jamais ouvert un livre de Cl. Bernard n'aura aucune peine à reconnaître la parfaite indépendance de ses opinions, de quelque ordre qu'elles fussent, et le dédain qu'il professe pour tout ce qui n'est pas un phénomène tangible ou pondérable. Il ne voit ni n'admet rien en dehors des faits vérifiables par l'expérience et accessibles au déterminisme. Jamais le mot de divinité n'est sorti de sa bouche, et la chose n'était pas au fond de sa conscience.

S'il admettait quelque chose de supérieur à l'homme, c'étaient les lois naturelles, lois éternelles qui régissent l'univers. Elles le frappaient surtout par ce caractère de nécessité, d'inéluctabilité, de fatalité qui par sa grandeur avait déjà frappé les anciens, que Lucrèce a chanté, mais qui est parfaitement inconciliable avec l'idée toute personnelle que les différentes religions se sont faite d'une divinité.

Claude Bernard a toujours eu le sentiment très vif des limites qui se posent d'elles-mêmes à l'esprit humain. Sans cesse il répète que les causes nous sont inconnues, qu'il est oiseux de les rechercher, que sans doute nous ne les connaîtrons jamais, que nous ne pouvons nous élever qu'à la connaissance des conditions qui donnent naissance à un phénomène et que tous les efforts de notre esprit doivent se borner à chercher le déterminisme de ces conditions.

Entend-il s'agiter autour de lui la question sans cesse débattue, parce qu'elle ne peut être résolue que par des hypothèses, de l'origine des êtres? Voici comment il s'exprime : « Au lieu de faire sur l'ori-
« gine des choses des hypothèses irréalisables sur lesquelles on ne
« peut discuter que d'une manière stérile et aveugle, il n'y a qu'une
« chose à faire c'est de suivre en physiologie la même marche que
« dans les autres sciences, en respectant le voile qui nous couvre l'ori-
« gine des choses. Ce voile, qui s'éloigne toujours, sera-t-il jamais

« déchiré? Cela ne semble pas probable. Qu'importe d'ailleurs au « savant? Sa tâche est bien suffisante, car, en étudiant les phénomènes « qui l'entourent, il avance sans cesse et n'en conquiert pas moins la « nature pied à pied au profit de l'humanité. » (*Physiologie Générale*, p. 162.)

On le voit, rien chez lui ne peut être rattaché à une théodicée ni a une métaphysique quelconque. Il fuyait l'une à l'égal de l'autre. Si le matérialisme consiste à repousser le surnaturel, à ne pas croire aux forces vitales, à une âme indépendante du corps, à n'admettre pas l'existence d'un personnalité placée en dehors des lois naturelles et les dirigeant à son gré ou à son caprice, en un mot à ne rien reconnaître en dehors de la matière et des forces qui lui sont inhérentes, on peut affirmer que Cl. Bernard était profondément matérialiste [1]. Ses ouvrages portent l'empreinte de cette tendance d'esprit depuis la première ligne jusqu'à la dernière. D'ailleurs il ne faisait mystère de sa manière de voir ni devant ses élèves ni dans son entourage, et c'est cette franchise qui contribua pour une faible part à amener la désunion dans son intérieur.

Ce qui prouve mieux que toute autre chose que le Père Didon n'était pas en réalité l'élève de Claude Bernard, comme il s'en est vanté, c'est son ignorance sur ce point. Pour pouvoir se dire l'élève d'un homme, il ne suffit pas d'être venu s'asseoir deux ou trois fois à son cours. Il faut avoir saisi sa pensée, avoir médité et pratiqué ses idées, les avoir partagées, avoir vécu longtemps de cette vie commune de l'esprit qui crée les parentés scientifiques. Sans doute vous pourrez parcourir les livres du maître et y chercher vainement une profession de foi formulée en termes précis; nulle part Claude Bernard n'a écrit : « Je suis matérialiste, » mais partout, à chacune de ses pages, vous retrouverez les principes qui forment la base de cette grande et antique doctrine.

On lui a reproché quelquefois de ne pas s'être affirmé davantage, de n'avoir pas livré assez nettement sa pensée intime au gros public. J'espère vous avoir montré que l'influence de Descartes y fut pour beaucoup. Et puis on n'arrive pas à de telles hauteurs intellectuelles sans être un délicat. Claude Bernard l'était; il avait une profonde

1. « La doctrine vitaliste ne repose pas seulement sur des hypothèses fausses, sur des fait erronés ; elle est par sa nature contraire à l'esprit scientifique.

Toute manifestation d'un phénomène dans l'être vivant est nécessairement liée à une destruction organique. Cette loi, qui enchaîne le phénomène qui se produit à la matière qui se détruit, n'a rien de spécial au monde vivant; la nature physique obéit à la même règle.

« Les forces mécaniques, physiques, chimiques, sont seules les agents effectifs de l'organisme vivant. »

(Cl. Bernard, *Revue des Deux-Mondes*, 1875, pages 337, 341, 349.)

aversion pour ces mots creux et sonores que les foules se jettent à la tête sans même en comprendre la signification. Dans le domaine où son esprit se mouvait, il perdait un peu la terre du pied; le conflit des idées, la mêlée des opinions perdaient beaucoup de leur importance sur ces sommets et ne lui arrivaient que d'une manière lointaine. Aussi leur accordait-il peu d'attention, entraîné vers des pensées plus hautes.

On peut dire qu'il a vécu dans le rayonnement perpétuel de la vérité. Malheureusement, la mort nous l'a ravi au moment où ses conceptions généralisatrices étaient dans tout leur éclat; mais, avant de vous parler de ses derniers moments, laissez-moi vous dire quelques mots de l'homme.

Claude Bernard n'était plus très jeune quand il se maria, et il est permis de douter que, même pendant sa jeunesse, l'amour ait tenu beaucoup de place dans son existence. Il y avait en tout cas, dans cette union, tous les éléments du bonheur. Sa bienveillance inépuisable, son caractère agréable, égal, une délicatesse extrême dans les relations, et une franchise pleine de cordialité lui assuraient les sympathies de tous ceux qui l'approchaient. Des qualités aussi sérieuses présageaient dans son ménage une paix durable. Il n'en fut rien. Sa femme, placée déjà sur la pente glissante de la dévotion et douée d'une sensibilité maladive, ne pouvait se faire à l'idée des vivisections. Les idées libérales de son mari l'irritaient, et, comme elle n'avait pas de prise sur une telle intelligence, les hostilités commencèrent bientôt sous forme de taquineries inoffensives qui dégénérèrent plus tard en une guerre sans paix ni trêve. L'existence commune devint intolérable, et la naissance de deux filles n'apporta aucune détente à cette situation. Claude Bernard en souffrait sans se plaindre. Plongé dans ses recherches, absorbé par ses immenses travaux, il ne rentrait chez lui qu'à l'heure des repas, et même alors les sphères dans lesquelles planait sa haute intelligence n'étaient guère atteintes par ces attaques incessantes, que sa placidité et son calme imperturbable eussent dû désarmer, tandis qu'elles ne faisaient que les exaspérer [1].

Certes, ce n'était pas un spectacle sans intérêt que ce foyer domestique, auprès duquel se réunissaient deux choses si opposées, d'un côté l'avenir, le progrès, l'esprit élevé de la science, les larges aspirations détachées de tout parti pris; de l'autre le passé, l'esprit étroit et dominé du catholicisme, l'attachement obstiné aux superstitions et à la routine.

1. Tout ce passage avait été supprimé à la demande du directeur de l'Ecole.

Comment deux éléments si dissemblables ont-ils pu vivre côte à côte pendant tant d'années? On ne saurait se l'expliquer, si l'on ne connaissait l'inépuisable tolérance du maître, son respect pour les idées qu'il ne partageait pas, respect puisé d'ailleurs dans cette idée très philosophique que nos opinions ne sont autre chose que la somme, la résultante de nos capacités cérébrales. Que de fois ne l'ai-je pas entendu me développer ses idées sur ce point! Il n'admettait en aucune manière le libre arbitre [1]; pour lui, les facultés de l'esprit, les opinions de toute nature, religieuses, philosophiques, morales, politiques, reflétaient fidèlement l'état plus ou moins développé de l'organisation du cerveau. Il ne s'indignait pas plus de côtoyer des opinions si étroites, qu'il ne se fût étonné de voir un enfant impuissant à soulever les poids que manie si aisément un athlète. Il résumait sa pensée sur ces matières en disant qu'on n'a jamais en fin de compte que les opinions qu'on est capable d'avoir et que le Dieu qu'on mérite. Claude Bernard puisait ainsi le respect des croyances qui lui étaient étrangères dans le principe de l'irresponsabilité.

Cependant, en 1869, la situation était devenue telle qu'il fallut recourir à une séparation, laquelle eut lieu sans éclat, grâce aux influences politiques dont Claude Bernard disposait alors. Ses deux filles, déjà grandes, élevées par la mère à l'abri de l'influence paternelle, qui d'ailleurs ne se faisait pas assez sentir dans la maison, la suivirent et laissèrent leur père dans le plus complet isolement.

A partir de cette époque jusqu'à la fin de ses jours, Claude Bernard vécut seul dans un appartement de la rue des Écoles, situé au premier étage de la maison qui porte le numéro 40, vis-à-vis le Collège de France.

Sa vie était si bien remplie qu'il n'avait pas le temps de s'apercevoir de sa solitude. Le seul moment de repos était celui des vacances; il les prenait régulièrement à l'époque des vendanges, à Saint-Julien, près Villefranche, dans une petite propriété qui lui venait de son père et qui était tout son avoir. Presque chaque année,

1. « Il n'y a pas en réalité plus de principe intérieur d'activité dans la matière vivante que dans la matière brute. Les phénomènes qui se passent dans les minéraux sont certainement sous la dépendance de conditions atmosphériques extérieures, mais il en est de même de l'activité des plantes et des animaux à sang froid. Si l'homme et les animaux à sang chaud paraissent libres et indépendants dans leurs manifestations vitales, cela tient à ce que leur corps présente un mécanisme plus parfait qui lui permet de produire de la chaleur en quantité telle qu'il n'a pas besoin de l'emprunter nécessairement au milieu ambiant. En un mot, la spontanéité de la matière vivante n'est qu'une fausse apparence. Il y a constamment des principes extérieurs, des stimulants étrangers qui viennent provoquer la manifestation des propriétés d'une matière toujours également inerte par elle-même. »

(Cl. Bernard, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1875, p. 345.)

il assistait au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, association qu'il avait contribué à fonder et dont il avait été le premier président.

C'est pendant ces dix dernières années que le commerce que j'entretenais avec lui fut le plus suivi. Je venais souvent passer la soirée au coin de son feu, dans cette petite chambre à coucher où il se tenait le soir de préférence, et que sa vieille bonne entretenait avec une propreté toute canonique. Dans le fond, le lit avec ses rideaux de damas bleu, à gauche la cheminée, et à côté du lit un grand fauteuil où Claude Bernard se tenait enveloppé d'une robe de chambre qui, sur ses vastes épaules, prenait la tournure et les plis d'une toge antique, la tête couverte d'un bonnet qu'il ôtait souvent en causant, par un geste qui lui était familier, comme si ses pensées se fussent trouvées à l'étroit. Auprès de lui, vis-à-vis le feu, une petite table carrée où la lampe était posée au milieu d'une montagne de revues, de brochures, de livres nouveaux qu'on lui envoyait de toutes parts, et qu'il me donnait à lire pour que je lui fisse part du contenu et de mes impressions. Il était, à cette époque du moins, paresseux à la lecture; le travail considérable de synthèse qui se faisait dans son cerveau ne lui permettait pas de dépenser sous une autre forme. S'il lisait peu, il écrivait moins encore. Les volumes qu'il a publiés dans ces dix dernières années sont des improvisations recueillies à son cours au courant de la parole et qu'il retouchait soigneusement.

Les pieds sur les chenets, nous causions des événements du jour, mais bientôt nous revenions à la physiologie. C'était là l'unique sujet des pensées du maître; alors peu à peu l'inspiration lui venait, sa parole se dégageait de son hésitation habituelle, et bientôt nous nous trouvions transportés, dans les plus hautes régions de la science. Je le suivais avec délices dans ces excursions sur les sommets, ravi de cette lumière admirable dont il répandait la clarté sur les sujets les plus obscurs, saisi d'un immense respect, vivifié, réchauffé, grandi par ce contrat, oubliant l'heure et le temps, au sein de ces merveilleux entretiens.

J'ai passé là les meilleurs instants de ma vie, et je ne puis me les rappeler sans émotion. J'y ai puisé un respect profond pour la science, et j'ai pu voir de près quelles sont les qualités d'un homme vraiment supérieur. Claude Bernard les possédait toutes : la modestie, l'affabilité, la sincérité dans les opinions, la conscience dans les travaux, le désintéressement le plus magnanime. Ce n'est pas lui qui eût jamais songé à transformer la science en une industrie. Il s'en faisait une autre idée. Il ne passait point ses journées

au ministère, mêlé aux mille intrigues des commissions. Il n'avait même pas cherché à se faire loger aux frais de l'État, qui pourtant héberge bien des nullités, mais qui ne songea qu'après sa mort à offrir un asile à ce grand homme. Par-dessus tout, il détestait la réclame et le charlatanisme. Je ne l'ai vu sortir des gonds qu'une seule fois à propos de ces savants qui font du bruit avec les travaux des autres, ou qui publient des notes insignifiantes pour justifier aux yeux d'un public ignorant des positions officielles et lucratives dues à l'intrigue.

Sa santé était restée excellente jusqu'en 1865. A la suite d'une légère épidémie de choléra qui régna dans Paris, il fut atteint d'une affection mal définie, d'une sorte d'entérite chronique avec retentissement du côté du pancréas. Il faillit succomber et ne se releva qu'avec beaucoup de peine. Ce n'est qu'au bout de dix-huit mois qu'il revint à un état relativement satisfaisant. De temps à autre, de légères rechutes se manifestaient et revêtaient un caractère rhumatismal. Ces malaises assez fréquents n'inquiétaient point d'ailleurs ses élèves, rassurés par un extérieur portant la trompeuse apparence d'une santé florissante. Rien ne pouvait faire présager sa fin prochaine, lorsque dans les derniers jours de l'année 1877, après être resté longtemps un matin dans le laboratoire humide et malsain du Collège de France, il rentra chez lui pris de frisson et d'un malaise intense. Le lendemain, les symptômes d'une néphrite se manifestèrent. Il garda la chambre, sans s'inquiéter autrement de son état; mais, au bout de quelques jours, il devint évident pour tout le monde qu'il était perdu. L'inflammation du rein faisait de rapides progrès. Il ne s'alita pour ainsi dire pas, luttant contre la maladie avec l'obstination et le courage d'un homme qui n'a point accompli sa tâche. Enfin le 7 février 1878, après six semaines de cette cruelle maladie, sans s'être rendu compte d'une manière bien nette de la gravité de son état, il perdit toute connaissance du monde extérieur et ne la recouvra pas jusqu'au 10 février, à neuf heures trente-deux minutes du soir, moment où il expira. Il avait soixante quatre ans.

Il ne fut entouré dans sa dernière maladie que des soins affectueux de ses élèves et de ses amis. M. d'Arsonval, son préparateur, fut admirable de dévouement et ne le quitta pas un instant.

Ainsi s'éteignit le plus grand génie du XIXe siècle.

La France perdait en Claude Bernard le seul homme qui, dans le domaine des sciences biologiques, pût voir son nom inscrit avec avantage à côté de celui de Darwin. Il s'efforça d'entretenir dans notre pays, au milieu d'une décadence à peu près générale, le culte

de la science pure et désintéressée. Ce fut un croyant, un passionné, un convaincu. Ses œuvres ne périront pas; elles resteront auprès des générations futures comme la meilleure démonstration de l'excellence du *Discours de la méthode* et comme le plus sûr guide pour parvenir à la connaissance de la vérité.

Trois mots dépeignent bien son tempérament scientifique.

Il était hardi à l'hypothèse, prudent à la théorie, réservé dans l'affirmation.

Documents relatifs à l'interdiction ministérielle qui a frappé le discours de M. Jousset de Bellesme.

L'Ecole de médecine de Nantes désigne à tour de rôle un de ses professeurs pour prononcer tous les deux ans, alternativement avec l'Ecole des sciences, le discours de rentrée.

L'an dernier, je fus chargé de cette fonction. Je pris naturellement pour sujet de mon discours Cl. Bernard, dont j'ai été longtemps l'élève et l'ami et à la sollicitation duquel j'étais venu à Nantes en 1876 créer un laboratoire de physiologie et transformer l'enseignement de la physiologie, purement didactique jusqu'à ce moment, en un cours expérimental.

Cette œuvre, aujourd'hui accomplie, m'a demandé plusieurs années d'efforts dont j'ai trouvé la récompense dans la satisfaction d'avoir accompli une œuvre utile au développement scientifique de ma patrie et d'avoir formé quelques excellents élèves, parmi lesquels il me suffira de citer Jarry, mon préparateur, dont l'internat de Paris se rappelle la mort prématurée.

Je ne crus pas dans ce discours devoir atténuer les opinions libérales de mon maître. J'y trouvais l'avantage d'exprimer mes propres convictions et de montrer que la réputation qui avait été faite à l'Ecole de Nantes d'être animée d'un esprit réactionnaire et clérical n'était pas entièrement fondée. Je voulais montrer que cette école contenait un parti républicain et libéral, petit il est vrai, mais dont il fallait tenir compte; qu'en tout cas elle était animée d'un esprit de sage tolérance qui faisait que toutes les opinions pouvaient y trouver place, et que, si l'on y entendait le plus souvent l'éloge du cléricalisme, c'était simplement parce que cette fraction de l'Ecole étant plus nombreuse que l'autre avait plus d'occasions de s'affirmer, ce qu'elle ne manquait jamais de faire; mais qu'au bout du compte l'Ecole par elle-même n'avait pas un esprit officiel bien tranché, et que la Direction, dont le devoir est de tenir entre les partis une balance équitable, était assez indépendante pour ne refuser à aucun d'eux le droit indiscutable aujourd'hui d'émettre librement ses opinions.

J'ai été déçu dans ces espérances. Le parti réactionnaire de l'Ecole s'est coalisé

et par l'organe de son directeur a demandé au ministre qu'on m'ôtât la parole. Ai-je besoin de dire que l'inspecteur d'académie et le recteur se sont empressés de s'associer à cet acte d'intolérance et d'envoyer au ministère un avis favorable. Mais ce qui dépasse tout ce qu'on pouvait supposer, c'est que M. Duvaux, pour l'instant ministre de l'instruction publique et qui quinze jours auparavant prononçait à Tantonville (voir le journal *le Temps*, 11 octobre 1882) un discours dans lequel la liberté des opinions dans l'école était posée en principe et affirmée avec éclat, ait eu assez peu de mémoire pour ordonner la suppression de mon travail et baser cette décision dans une lettre qu'on lira ci-après sur des théories d'autant plus inacceptables qu'elles sont en contradiction avec son propre discours.

Je me vois donc forcé de recourir au jugement du public et de lui soumettre les pièces de ce procès. Je ne doute pas que plus d'un lecteur ne soit surpris de voir incriminer de la sorte une œuvre où des opinions scientifiques seules sont en cause et dans laquelle je ne suis qu'un simple narrateur.

Il est d'usage en province que les discours prononcés à la rentrée des Ecoles et aux séances de distribution des prix soient soumis à l'examen préalable du directeur de l'Ecole et à l'autorisation du recteur. Y a-t-il à cet égard des règlements précis autorisant ce genre de censure? La chose est douteuse. Je pense, sans l'affirmer, qu'il s'agit là d'un reste d'antiques institutions qui, malgré les progrés de la liberté et une réglementation nouvelle, a continué de végéter, appuyé sur cette force d'inertie qui entretient dans nos sociétés tant de choses d'un autre âge.

Je me suis donc conformé à cet usage, que suivent tous les professeurs de l'Ecole de Nantes, et le 10 octobre dernier j'adressai à M. Laënnec, directeur de l'Ecole, la copie de mon discours.

Cinq jours après, je recevais la lettre suivante :

Lettre de M. Laënnec, Directeur de l'Ecole de médecine de Nantes, à M. Jousset de Bellesme.

« 15 octobre 1882.

« Mon cher collègue,

« Je regrette que vous n'ayez pas cru devoir me communiquer votre discours avant votre départ, car je suis persuadé que mes observations eussent été bien accueillies et que vous auriez facilement consenti à quelques élagations qui ne sont point de nature à changer le fond [1], mais qui, en modifiant la forme, sont sussusceptibles de faire accepter et admirer par tout le monde votre discours, que très aisément et à peu de frais vous pouvez rendre remarquable. — Avant de le soumettre à la haute appréciation de M. le Recteur, je crois devoir vous retourner votre manuscrit, vous priant, non pas comme directeur, mais en ami, de vouloir bien y apporter quelques corrections, dont plusieurs sont simplement désirables, dont quelques-unes me paraissent nécessaires. Un discours comme celui que vous allez prononcer n'est pas absolument une œuvre personnelle ; c'est l'œuvre d'un individu appartenant à une collectivité ; et quand cette collectivité entretient, aime à entretenir une intimité, des relations aussi amicales que celles que l'on admire dans notre Ecole, il n'est pas sage, laissez-moi vous le dire, de venir

1. Voir le paragraphe 2 de la même lettre.

froisser les sentiments de la majorité de cette collectivité, quand surtout il ne peut en résulter aucun profit pour personne ni pour l'idée qu'on caresse. Dans un discours qui doit être, autant que possible académique, qui est prononcé en public, toutes les personnalités doivent disparaître, quand surtout il doit en résulter un dommage pour les personnes mises en cause; certains détails familiers qui sont très intéressants dans un article de revue, qui passent inaperçus dans le silence de la lecture, sont déplacés dans le débit oral et ne sont pas toujours acceptés du public. Vous verrez dans mes critiques franches et amicales surtout l'esprit qui les dicte, et vous pardonnerez, j'en suis convaincu, la forme un peu décousue que le temps ne me permet pas de rectifier.

« 1° Je trouve que vous rabaissez un peu trop la science contemporaine française, qui vaut mieux que le disent les Allemands; et, pour mon compte, j'estime qu'en dehors de Cl. Bernard il y a eu depuis le commencement du siècle et il y a encore de grands savants dans notre pays.

« 2° Admirable le parallèle que vous faites de Descartes et de Cl. Bernard : un peu risquée la pensée de matérialisme que vous lui prêtez. Cl. Bernard a toujours protesté contre le matéralisme, qui ne prouve rien et ne mène à rien en physiologie. En tout cas, cette exposition de principes, y tenez-vous beaucoup? et la croyez-vous très utile ?

« 3° Vous avez raison de vous élever contre l'intolérance qui brûlait les hérétiques, mais pourquoi ne l'appelez-vous pas *de son temps*, au lieu de lui adjoindre l'épithète de *catholique*, qui ne dit pas grand'chose de plus et qui va froisser nos amis? Calvin n'était guère catholique, et il faisait rôtir Michel Servet. Donc je vous conseille de retirer de votre discours tout ce qui, n'y ajoutant ni élévation ni largeur d'idée, peut être mal interprêté et est de nature à froisser les opinions de mes collègues, de beaucoup de parents d'élèves et même de plusieurs de vos élèves.

« 3° Vous attaquez, indirectement il est vrai, Pasteur au moment où il vient d'obtenir son beau succès de Genève et où ses opinions prennent une consistance de plus en plus grande : est-ce donc indispensable?

« 4° Tenez-vous au P. Didon? La forme que vous employez envers lui pourrait passer dans un article de journal, mais ne convient pas dans un discours de rentrée : supprimez le P. Didon, *de grâce !*

« 5° Il est absolument nécessaire que vous retranchiez tout ce qui se rapporte à Mme Bernard et à ses filles : leur conduite a été odieuse; mais le récit de leurs méfaits n'a point sa place dans une solennité de rentrée d'Ecole.

. . . .

« Veuillez agréer, etc. « LAENNEC. »

Lettre de M. Jousset de Bellesme à M. Laënnec, directeur de l'Ecole de médecine de Nantes [1].

« 19 octobre 1882.

« Mon cher ami, je suis tout disposé, pour vous être personnellement agréable, à

1. Ces lettres n'ayant pas été écrites pour être publiées, le lecteur excusera leur forme un peu négligée. M. Laënnec, directeur de l'Ecole, m'avait demandé des modifications en ami et non comme directeur. C'est donc à l'ami et non au directeur que ma réponse s'adressait.

tenir compte autant que cela est possible des réflexions que vous m'adressez. Je vous ferai sur la forme de mon discours toutes les concessions que vous voudrez, mais non sur le fond. Il est permis aujourd'hui à tout le monde de penser et d'écrire. J'ai l'intention cet hiver de faire imprimer ce discours tel que je l'ai conçu et même avec quelques développements qui l'eussent allongé outre mesure pour un discours, mais qui sont nécessaires pour bien mettre à son plan cette grande figure. Je veux donc bien supprimer quelques passages dans le but de rendre la lecture moins longue et adoucir certains tons que vous trouvez trop lumineux. A vous parler franchement, mon discours, par le choix même de son sujet, n'est pas destiné uniquement à l'Ecole de Nantes; sa portée est plus longue; il vise le monde scientifique tout entier, et j'ai dû tenir compte du public moins restreint que celui de notre réunion qui le lira et l'appréciera.

« Nous ne nous faisons pas, peut-être, d'un discours la même idée. Vous paraissez penser qu'on doit se renfermer dans l'obligation de n'émettre que des opinions partagées par tous les auditeurs. S'il en était ainsi, il aurait fallu me résigner à composer une de ces bouillies académiques auxquelles la louange et les précautions oratoires, souvent ridicules, servent d'entonnoir. Je suis mal fait pour une telle besogne. Je ne me préoccupe que peu de mes auditeurs et beaucoup de mon sujet, car on ne peut en bonne conscience s'astreindre à satisfaire tout le monde.

« J'ai supprimé ce qui vous avait semblé trop personnel à propos de M. Cl. Bernard.

« J'ai effacé le mot *catholique*, puisque vous le supposez de nature à blesser les convictions de notre ami.... Quant au Père Didon, c'est lui qui a commencé ; il a pris l'initiative et s'est attiré ma réponse par sa publication imprudente sur Cl. Bernard. Je n'y suis pour rien. Qu'il supprime ce qu'il a dit, je supprimerai mes observations. Tout ce que je puis faire, c'est de le désigner par quelque expression transparente si vous craignez que son nom ne rappelle des souvenirs trop mythologiques.

« Quant à atténuer le libéralisme et les opinions avancées de mon maître, je commettrais une mauvaise action en le faisant, et à rai dire mon discours tout entier n'a d'autre but que de les faire ressortir. Je me considère sur ce point comme l'exécuteur testamentaire de Cl. Bernard.

« Je suis également fâché que ce que je dis de la théorie des microbes ne vous ait pas convaincu ; mais vous m'accorderez bien ce point que le succès d'une théori n'est nullement la mesure de sa valeur. Je n'ai pas dit autre chose.

. . . .

. . . .

« Veuillez agréez, etc.

« Dr Jousset de Bellesme. »

Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Procès-verbal de la séance du 23 octobre 1882.

« Tous les professeurs sont présents à la séance [1]. M. le Directeur donne lecture du discours de M. Jousset de Bellesme et fait connaître ensuite à ses collègues

1. Cette assertion du procès-verbal est inexacte. Je puis fournir des preuves écrites que deux au moins de mes collègues, appartenant précisément au parti libéral de l'Ecole, n'assistaient pas à la séance.

la correspondance qu'il a échangée à ce propos [1] et les efforts inutiles qu'il a tentés pour amener M. Jousset de Bellesme à modifier son discours [2].

« Après une discussion qui n'a pas été longue [3] les professeurs à l'unanimité [4] arrêtent la rédaction du présent procès-verbal, qui sera adressé à M. le Recteur avec le discours de M. Jousset de Bellesme.

« Les professeurs, réunis sous la présidence de M. Laënnec, directeur, après avoir entendu la lecture du discours que M. Jousset de Bellesme a adressé pour être lu à la séance de rentrée de l'Ecole, après avoir pris connaissance de la correspondance échangée entre M. Jousset de Bellesme et le directeur ;

« Considérant qu'il règne dans ce discours un ton de dénigrement contre la science française, qui est représentée du commencement à la fin dans un état de décadence générale [5], que ce ton de dénigrement ne convient à personne, moins encore au représentant d'une *modeste* Ecole comme la nôtre, et n'a pas sa place dans une solennité universitaire [6].

« Considérant que ce discours contient des insinuations qui dénaturent complètement les opinions et le caractère de deux des plus illustres représentants de la science française, Descartes et Cl. Bernard, dont on a la prétention de faire l'éloge [7]

« Considérant que, s'il est permis de combattre la théorie des microbes et des virus que tous les corps savants français et étrangers proclament [8], on n'a dû

1. Cette correspondance ayant été ainsi rendue publique, j'ai été obligé de la reproduire ici (voir page 452).

2. Voir, p. 453, ma lettre, qui dément complètement cette assertion.

3. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer en passant la singulière forme de ce procès-verbal, qui constate qu'il y a eu discussion et qui ne mentionne ni les professeurs qui ont pris part à ce débat ni les avis qui ont été émis pour ou contre. Tout cela est absolument en dehors des formes universellement reçues dans les assemblées délibérantes, quelles qu'elles soient.

4. Sans doute à l'unanimité des membres présents, car, je le répète, trois au moins n'étaient pas présents à la séance.

5. Si messieurs les professeurs qui ont émis ce considérant avaient retenu les discours qui ont été prononcés à la tribune par les différents ministres de l'instruction publique depuis dix ans et notamment par M. Jules Ferry ; s'ils avaient lu l'admirable rapport sur l'état de notre enseignement supérieur de M. Dumont, aujourd'hui directeur de cet enseignement au ministère, il ne se seraient sans doute pas étonnés que j'aie osé dire, après tout le monde, que la science française est en décadence. C'est d'ailleurs une vérité si banale que je la signale en une seule phrase sans y insister.

6. C'est précisément dans les solennités universitaires que les ministres dont je viens de parler n'ont jamais manqué de mettre sous les yeux de la jeunesse cet état de décadence. Ils estimaient avec raison qu'il est plus patriotique de montrer au peuple ses défauts que d'exalter sans cesse ses qualités.

7. J'en appelle au lecteur pour faire justice de ce que ce considérant a d'odieux dans la façon dont il altère la vérité. Une pareille appréciation d'un discours où je me suis efforcé de faire ressortir tout le génie des deux hommes que j'admire le plus m'a obligé à citer quelques passages de Cl. Bernard pour montrer à ceux qui ne l'ont pas lu que je n'exagère ni ne dénature en rien ses opinions. Pour Descartes, je puis laisser à sa propre gloire le soin de se défendre.

8. Les corps savants en France ont trop de sagesse pour proclamer une théorie quelconque, surtout lorsqu'elle n'est qu'à l'état d'étude, comme la théorie des microbes. L'Académie des sciences et de médecine, qui sont visées ici, n'ont jamais rien proclamé sur ce sujet. Elles ont été le siège de débats à propos de cette théorie, et dans ces débats plusieurs de leurs membres qui ne sont pas des savants d'une mince valeur, comme MM. Berthelot, P. Bert, C. Robin, etc., ont combattu cette théorie. D'autres, comme M. Pasteur, l'ont soutenue. Rien n'a été proclamé, comme le dit le procès-verbal, dont l'ignorance m'étonne. Quant aux corps savants étrangers, qu'ils s'arrangent comme il leur plaît ; mais le rédacteur du procès-verbal aurait bien fait d'en citer au moins un qui ait proclamé la théorie des microbes.

moins pas le droit de dire dans une réunion officielle qu'il faut être frappé de cécité pour y croire et qu'il n'est surtout pas possible de laisser passer dans un discours prononcé au nom d'une école des attaques passionnées dirigées contre le savant dont la France s'honore et que les étrangers se plaisent à acclamer, attaques qui vont jusqu'à lui reprocher de se faire loger aux frais de l'Etat [1];

« Considérant que ce discours renferme des détails par trop intimes sur la vie privée de Cl. Bernard, détails qui pourraient affecter péniblement la famille du grand physiologiste [2];

« Considérant enfin que ce discours, destiné à être lu en séance publique, contient de nombreux passages qui sont de nature à froisser les opinions d'une grande partie des auditeurs [3] et deviendraient assurément, et sans profit pour personne, l'occasion d'un débat scandaleux dans la presse locale [4];

1. Je ne reproche nullement à M. Pasteur de se faire loger aux frais de l'Etat. J'ignore même absolument s'il est dans ces conditions. C'est bien possible après tout ; j'en suis encore à chercher commment le procès-verbal a pu me faire dire une pareille chose. Est-ce parce que j'ai dit que l'Etat n'avait songé qu'après sa mort à donner un asile à Cl. Bernard? Ce qui aurait dû détourner mes collègues de toute interprétation relative à M. Pasteur à cet endroit, c'est précisément le membre de phrase que j'ajoute à propos de l'état, *qui héberge pourtant bien des nullités*. Par quel rapprochement jésuitique est-on allé chercher M. Pasteur, à propos d'une phrase qui ne le vise nullement, qui est absolument générale, sans portée précise aucune. Cela est absolument incompréhensible. Je ne sais quelle idée on s'est fait de mon intelligence si l'on croit que je regarde M. Pasteur comme une nullité. Un homme qui est parvenu à l'Académie des sciences et à l'Académie française n'est pas et ne saurait être une nullité. Il a au moins certaines qualités. Je n'ai pas à répéter ici tout le bien que j'ai dit ailleurs de ce savant. Si l'on peut lui reprocher quelques défauts, tout le monde reconnaît qu'il a fait des travaux tout à fait remarquables et que l'avenir appréciera peut-être plus que nous ne le faisons. Ce ne sont pas ceux que *les corps savants français et étrangers proclament*, pour me servir de l'élégante expression du procès-verbal, et la théorie des microbes est peut-être la moins belle partie de son œuvre. Elle est en tout cas la plus combattue, et, si l'Ecole de médecine de Nantes la proclame, c'est prématurément à coup sûr.

2. Afin de montrer combien il y a de l'exagération dans le reproche qu'on me fait ici, j'ai cru devoir publier mon discours tel qu'il a été composé. Le directeur m'ayant fait une observation à ce sujet, j'avais retranché pour faire droit à sa demande toute la partie qui pouvait sembler trop personnelle à la famille de Cl. Bernard. Le procès-verbal ayant été fait après cette suppression, ce considérant n'a donc pas de raison d'être, et n'aurait pas dû y figurer, si l'on avait eu plus de souci de la vérité.

3. A moins de ne contenir aucune opinion, et alors c'est un discours tout à fait sans valeur, un discours est par sa nature une chose qui est appelée à froisser les opinions de ceux qui ne partagent pas la manière de voir de l'orateur. D'ailleurs cette expression de froisser est impropre dans la circonstance. Avoir sa conscience froissée par une opinion qu'on ne partage pas, c'est tout simplement du fanatisme. Une conscience éclairée ne se révolte pas en pareil cas : elle apprécie, elle examine les opinions qu'on lui soumet, elle les compare aux siennes, et elle choisit, sans oublier qu'elle n'est pas infaillible, que ce qu'elle croit vrai ne l'est peut-être pas, que, si elle le croit vrai, c'est qu'elle ne peut pas avoir une autre conception, mais que les conceptions sont une chose tout à fait personnelle, qu'aux yeux d'un autre la chose regardée comme vraie par soi-même peut bien ne pas paraître telle et que de cette manière de penser seulement découle le principe du respect de l'opinion des autres, qui est la seule base assurée de la liberté que chacun exige pour ses propres opinions. Voilà ce que pense un esprit sage, dont les facultés sont bien pondérées. C'est certainement ce que les auditeurs libéraux du public nantais se sont dit lorsqu'ils ont entendu dans mainte solennité de rentrée d'école émettre des opinions qu'ils ne partageaient pas non plus, le jour où par exemple ils ont entendu dans un éloge public, proposer comme modèle aux jeunes étudiants un chirurgien, Letenneur, qui a professé pendant des années à l'Ecole de Nantes cette doctrine que je ne crains pas d'appeler ici abominable, parce que je suis sûr d'être approuvé de tous les honnêtes gens, que dans les accouchements difficiles il était du *devoir* du médecin de sacrifier la mère pour baptiser l'enfant.

4. J'hésite à croire que ce soit un très bon moyen à notre époque, pour éviter de soulever un

« Regrettant que M. Jousset de Bellesme ne consente à faire subir à son discours que des modifications insuffisantes [1].

« Sont d'avis que le discours ne peut être lu à la séance solennelle de rentrée des deux Ecoles et prient M. le Recteur de vouloir bien désigner M. le professeur Andouard pour porter la parole au nom de l'Ecole de médecine. »

(Suivent les signatures.)

Lettres de M. Laënnec à M. Jousset de Bellesme, 26 *octobre* 1882.

« Mon cher Collègue,

« J'espère que j'aurai bientôt la satisfaction de pouvoir vous dire que vous n'aurez point à vous déranger pour notre séance de rentrée. Mes collègues, que j'ai cru devoir consulter pour cette grave circonstance, ont déclaré à l'unanimité que votre discours était inacceptable quant à la forme et quant au fond. En leur nom, j'ai prié M. le Recteur de vouloir bien désigner M. Andouard pour porter la parole en votre lieu et place. Vous pourrez donc, quand M. le Recteur me l'aura retourné, publier, même avant l'hiver, votre discours, tel que vous l'avez conçu, en lui donnant tous les développements que vous voudrez. Vous n'aviez pas besoin de me dire, soyez-en certain, que ce discours n'était point écrit pour notre modeste Ecole ; sa portée est évidemment beaucoup plus longue, et, visant le monde scientifique tout entier, vous montrez bien que vous ne voulez tenir compte que du public moins restreint que celui de nos séances, qui le lira et l'appréciera. Vous voyez cependant, mon cher collègue, qu'à Nantes on ne se fait pas précisément la même idée que vous d'un discours officiel destiné à une solennité universitaire, et que d'autres avec moi pensent que l'on doit dans ce cas un peu tenir compte de ses auditeurs et se souvenir de la collectivité à laquelle on a l'honneur d'appartenir.

« Croyez, mon cher Collègue, à mes sentiments distingués.

« LAENNEC. »

« Nantes, le 28 octobre 1882.

« Mon Cher collègue,

« J'ai l'honneur de vous informer, de la part de M. le Recteur, qu'il a adressé au ministère de l'instruction publique votre discours, ma lettre qui l'accompagnait, et le procès-verbal de la séance de l'Ecole avec un avis personnel favorable à notre décision [2].

débat scandaleux dans la presse locale, d'user de cette force que confère toujours le nombre pour empêcher l'idée qu'on ne partage pas de se faire jour. Ce n'est pas un Français, certes, qui a dit : « La force prime le droit ! » mais, si cette maxime détestable a pris naissance de l'autre côté du Rhin, il est regrettable de voir qu'elle ait envahi la France jusqu'à l'embouchure de la Loire.

1. Voir ma lettre et celle du directeur, où, sous prétexte de modifications de forme, on me demandait la suppression des doctrines de Cl. Bernard. La loyauté la plus élémentaire m'interdisait de toucher aux opinions du plus grand homme de science que le XIXe siècle ait produit et je le pouvais d'autant moins qu'il a été mon maître et que ses convictions sont les miennes. Je le dis dans ma lettre citée plus haut, j'étais prêt à faire toutes les concessions qu'on me demanderait, sur la forme, mais non sur le fond de mon discours.

2. Nous croyons pouvoir affirmer que l'inspecteur général des Facultés de médecine, M. Gavarret, n'a pas été saisi de cette affaire. La lettre ministérielle qui suit était déjà signée que M. Gavarret n'avait même pas été informé des réclamations de l'Ecole. C'était cependant l'autorité la plus compétente que le ministère pût consulter avec fruit pour être éclairé sur l'esprit et les tendances de l'Ecole de Nantes.

« Recevez, mon cher Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués. »

« Dr Laennec. »

« Nantes, le 31 octobre 1882.

« Mon cher Collègue,

« J'ai l'honneur de vous transmettre copie de la lettre ministérielle relative au discours que vous destiniez à notre séance de rentrée. Vous pourrez y voir que, du bas en haut de l'échelle universitaire, on partage sur ce point les opinions de votre Directeur, qui vous adresse l'assurance de ses sentiments distingués.

Dr Laennec.

« Paris, le 28 octobre 1882.

« Monsieur le Recteur, j'ai pris connaissance de l'incident survenu entre les professeurs de l'Ecole de Nantes et l'un de leurs collègues. Du moment que les professeurs demandent à l'unanimité à celui qui doit parler en leur nom à la séance de rentrée de modifier diverses parties de son discours, et que celui-ci n'y peut consentir, il est évident que le discours ne peut être prononcé. L'orateur, dans ces réunions, a un caractère officiel ; il parle moins en son nom personnel qu'au nom de l'Ecole, et en général ces sortes de différends s'arrangent à l'amiable, après une discussion où l'esprit de bonne confraternité aide à résoudre les difficultés. J'ajoute que, même dans le cas où le conseil des professeurs ne se serait pas prononcé avec cette unanimité, j'aurais décidé que le discours, tel qu'il m'a été soumis, ne serait pas prononcé. Un membre de l'Ecole de plein exercice peut publier à titre privé et sous sa responsabilité tout ce qu'il lui plaît d'imprimer. Délégué de l'Ecole, il a des devoirs particuliers envers la science française qu'il ne doit pas traiter avec dédain et envers les savants qui la représentent. Les sentiments même de réserve calculée que l'auteur prête à Cl. Bernard sacrifiant ses convictions à des intérêts d'ordre secondaire, et la manière dont il parle de M. Pasteur pourraient donner lieu à des appréciations sévères. Je suis d'avis que la séance de rentrée doit avoir lieu, et je vous prie de désigner un autre professeur pour porter la parole au nom de l'Ecole.

« Le président de la réunion aurait ample matière s'il voulait parler des conditions excellentes que présente une ville comme Nantes pour le développement de l'enseignement supérieur et des progrès de l'Ecole de médecine.

« Recevez, monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Signé : Duvaux. »

Je ne saurais m'abstenir de faire quelques réflexions au sujet de la lettre ministérielle qu'on vient de lire.

La première qui se présente à l'esprit, c'est qu'il est évident que le ministre a répondu au procès-verbal de l'Ecole de médecine de Nantes sans l'avoir lu. Cela résulte avec toute la netteté désirable du rapprochement des deux passages suivants :

L'Ecole dit : « et vous prient de vouloir bien désigner M. le professeur Andouard pour porter la parole au nom de l'Ecole » (23 *octobre*).

Le ministre répond : « et je vous prie de désigner un autre professeur pour porter la parole au nom de l'Ecole » (28 *octobre*).

Or le procès-verbal a été adressé au ministre, la lettre citée page 457 en fait foi.

Mais glissons sur cette légèreté, qui n'est que divertissante.

Ni le ministre ni le recteur n'ont cherché à s'assurer si le procès-verbal qui leur était adressé était conforme à la vérité. J'ai déjà fait remarquer page 454 que ce procès-verbal commence par une inexactitude. *Tous* les professeurs, dit-il, étaient présents à la séance. Eh bien, cela n'est pas ; il y en avait au moins trois qui n'y assistaient pas, et ces trois sont précisément de ceux qui appartiennent au parti républicain et libéral de l'Ecole. J'en puis fournir des preuves irrécusables, et, si le Recteur et le Ministre avaient confronté les noms des professeurs présents à la séance avec la liste des professeurs de l'Ecole, ils se seraient aperçus de cette irrégularité, qu'aucune distraction ne saurait excuser.

La demande de suppression n'a donc pas été faite à l'unanimité des professeurs, comme l'affirme la lettre du ministère.

Ensuite M. le Ministre émet une théorie qui me paraît peu soutenable lorsqu'il avance que l'orateur dans ces réunions doit parler moins en son nom personnel qu'au nom de l'Ecole. Si l'on pouvait admettre en effet une pareille manière de voir, il en résulterait qu'un membre appartenant à la minorité d'une école, appelé à prononcer un discours solennel, corvée qu'il ne peut refuser, puisqu'elle se distribue à tour de rôle, devrait exprimer les opinions de la majorité de cette Ecole. Autrement dit, moi, républicain et libéral, je ne devrais exprimer que des sentiments monarchiques réactionnaires et cléricaux, parce que tel est l'esprit de la majorité de l'Ecole de Nantes. Je sais qu'il y a encore un autre parti à prendre : c'est celui que Beaumarchais a dépeint si éloquemment, celui de Figaro, qui consiste à n'exprimer aucun sentiment ni aucune opinion. C'est peut-être là ce que voudrait le Ministre; mais jamais un homme qui a le sentiment de sa valeur et de son indépendance ne se résoudra à ce nihilisme intellectuel.

Ce n'est point là en tout cas le conseil que M. Duvaux nous donnait il y a un mois à peine dans son discours de Tantonville. Si ce discours a été si admiré, c'est précisément parce qu'il affirmait le droit et même le devoir de faire pénétrer dans l'école les opinions libérales et républicaines qui sont la base de la constitution actuelle de la France.

Aussi ai-je le droit d'en appeler du ministre, qui a décidé la suppression de mon discours, même en dehors des réclamations du parti réactionnaire de l'Ecole de Nantes, au Ministre qui a prononcé le discours de Tantonville, et de lui demander quel parti je dois prendre entre ses paroles et ses actes.

Et je ferai remarquer que le discours de M. Duvaux avait pour objectif les écoles primaires.

Est-ce donc que le régime de liberté qui serait bon pour les écoles primaires ne conviendrait pas à l'enseignement supérieur, et se retrouverait-on ici en présence de ces tendances qui, à l'époque non encore assez lointaine pour être oubliée, du gouvernement de l'ordre moral, donnèrent l'essor à cet enseignement supérieur libre destiné à former à la dépendance et au joug de l'orthodoxie la pensée des futures classes dirigeantes?

Toujours est-il que les reproches que M. le Ministre m'adresse et les points sur lesquels il s'appuie pour dire qu'il aurait décidé que mon discours ne serait pas prononcé quand bien même l'Ecole ne le lui aurait pas demandé, méritent d'être

examinés, car ils donneront certainement à penser à plus d'un lecteur que le ministre n'a pas plus lu mon discours que le procès-verbal dont je parlais tout à l'heure.

Je repousse tout d'abord énergiquement l'accusation que porte contre moi M. Duvaux, et j'en fais juge le public. Je n'ai certainement pas manqué, comme il le dit, aux devoirs d'un citoyen et d'un homme de science à l'égard de la science française. Avoir dit qu'elle est en décadence n'est point et ne peut être considéré comme une injure envers elle, parce que c'est la constatation d'une vérité banale qu'il est salutaire de remettre sans cesse sous les yeux de la jeunesse pour lui rappeler que la France peut tenir un rang plus élevé que celui qu'elle occupe actuellement dans le monde scientifique et que nous comptons sur les générations que nos mains forment aujourd'hui pour lui rendre son antique gloire.

Quel ministre depuis dix ans n'a pas fait ressortir longuement ce que j'ai dit en deux mots? Si j'ai traité quelque chose avec dédain (et encore l'expression n'est-elle pas exacte), ce n'est pas la science française et encore moins les savants qui la représentent, ce sont des théories combattues par presque tous les esprits éminents, acceptées de la foule, théories que je regarde, et c'est mon droit de le faire, comme engageant l'esprit scientifique français dans une voie erronée et le détournant des principes mêmes auxquels il a dû de resplendir entre les mains de Cl. Bernard.

Quant à la manière dont je parle de M. Pasteur et qui, selon l'expression de la lettre ministérielle, pourrait donner lieu à des appréciatiens sévères, je demanderai à M. le ministre où il a vu le nom de M. Pasteur dans mon discours. Je n'en parle pas, et, si je discute une théorie scientifique qu'il a émise, je garde le plus profond silence sur l'homme et sur le savant.

J'arrive au dernier point. J'aurais présenté Cl. Bernard comme sacrifiant ses convictions à des intérêts d'ordre secondaire. Ceci vise le passage où je dis que peut-être une des raisons pour lesquelles Cl. Bernard a été réservé dans l'expression de ses opinions, c'est qu'il désirait entrer à l'Académie française. Je me permettrai de faire observer d'abord à M. Duvaux que je n'exprime cette idée que sous une forme dubitative; en second lieu, que, grammaticalement parlant, être réservé dans l'affirmation de ses opinions ne veut pas dire du tout sacrifier ses convictions, et qu'en substituant ces expressions à celles dont je me suis servi, le ministre me prête des intentions que je n'ai pas eues. Je ne me serais même pas permis, comme le fait M. Duvaux, de rabaisser l'Académie française au rang d'une considération d'ordre secondaire, appréciation peu honorable pour cette assemblée, surtout de la part d'un ministre de l'instruction publique. L'intérêt auquel Cl. Bernard aurait cédé ici, c'est la gloire, et, s'il est une faiblesse humaine avouable et honorable, c'est assurément celle-là. Si M. Duvaux apprécie avec tant de sévérité un pareil mobile, que dira-t-il de ceux qui sacrifient leurs convictions à des intérêts beaucoup moins nobles que l'Académie française? Il n'en est pas moins très digne de remarque que ce passage a été incriminé à la fois par le ministre et par l'Ecole de Nantes. Il n'y a pas assurément de plus belle maxime que celle qui consiste à ne pas subordonner ses convictions à ses intérêts, mais il n'en existe pas qui soit si peu observée dans la pratique.

Enfin on me permettra de faire une dernière observation, et c'est sur le sujet de

discours que M. le ministre propose au professeur qui devra me remplacer. Il lui recommande de s'étendre sur les conditions excellentes que présente une ville comme Nantes pour le développement et les progrès d'une école de médecine.

Si j'étais certain que M. Duvaux, en proposant un tel sujet, eût été au courant de l'état de l'école de médecine de Nantes, je dirais que c'est là une amère ironie de sa part. Choisir le moment où une école qui a été prospère il y a cinq ans en est venue à ce point qu'il y a des professeurs qui ne font plus leur cours faute d'élèves et où ceux qui sont le mieux partagés se félicitent quand ils en ont cinq ou six, choisir ce moment, dis-je, pour venir exalter l'excellence des conditions où se trouve cette école, c'est le comble de l'à-propos. Et pourtant le ministre n'a péché que par inadvertance. Si j'avais été chargé de traiter un pareil sujet, voilà le langage que j'aurais tenu : Oui, certainement la ville de Nantes est dans les meilleures conditions pour avoir une école de médecine prospère et florissante, et peut-être même qu'aucune ville de France, Paris excepté, ne peut lui être comparée. Elle a de magnifiques hôpitaux, les cliniques les plus belles qu'on puisse voir, entretenues qu'elles sont par les maladies exotiques, les accidents du port et des usines. La population nantaise est intelligente, portée d'instinct vers les sciences naturelles et médicales. Nos élèves, quand nous en faisions, arrivaient aux concours de Paris dans les premiers rangs. Pourquoi donc, malgré ces conditions excellentes, l'école est-elle tombée dans le marasme? Les causes demanderaient à en être étudiées longuement, et je ne puis ici que les signaler.

Et d'abord, monsieur le ministre, prenez une large part de cette responsabilité. Une école ne peut avoir d'élèves si ceux-ci ne trouvent des avantages à la fréquenter au point de vue des inscriptions et des examens. Lorsque la ville de Nantes, animée d'un esprit très patriotique, fit en 1875 des dépenses considérables pour élever son école secondaire au rang d'école de plein exercice, vous l'encourageâtes dans cette voie, et en retour de ses sacrifices vous lui concédiez le juste privilège de donner aux élèves toutes leurs inscriptions et de faire subir les examens de fin d'année. Trois ans après, sans aucun motif valable, vous déchiriez le contrat par la suppression des examens de fin d'année. Les sacrifices de la ville restaient seuls debout. C'est donc au ministère que revient surtout l'honneur d'avoir, en retirant la parole donnée, porté un coup mortel à cette institution déjà florissante.

Il est une seconde cause. L'esprit du personnel enseignant, à quelques exceptions près, ne représente ni celui de nos institutions ni le sentiment presque universel de la France. C'était à vous, monsieur le ministre, à apprécier cela dès le début, et vous aviez en main les meilleurs moyens de donner de la vitalité à cette école. Un corps imbu d'idées surannées ne peut que s'isoler au milieu du mouvement si rapide qui emporte notre époque vers le progrès. C'est en vain que la vie le sollicite, il dépérit faute de s'infuser une sève nouvelle qui le rajeunisse en l'animant. On peut affirmer hardiment que, si l'Ecole de médecine de Nantes reste telle qu'elle est aujourd'hui elle ne se relèvera jamais. Si elle était réorganisée, elle pourrait revivre encore, parce que, comme vous le dites avec beaucoup de justesse, une ville comme Nantes présente pour le développement de l'enseignement supérieur des conditions excellentes.

Dr Jousset de Bellesme.